

LECTEURS

SOCIÉTÉ. Insécurité aux abords de l'école de Chateaubriand

M^{me} Yvonne Bercher déplore l'indifférence des autorités face à la «situation à risque» qui prévaut aux alentours de l'école de Chateaubriand.

A l'heure des restrictions budgétaires, il ne fait certes pas bon dénoncer les lacunes de l'école genevoise... mais sécurité oblige! On ne peut attendre qu'un accident se produise pour se lamenter, énumérer ce que l'on aurait pu ou dû faire et désigner des responsables.

Le préau de l'école infantile et primaire de Chateaubriand (située derrière le Palais Wilson) constitue depuis des mois un sujet de vive inquiétude pour les parents et les enseignants concernés.

On y trouve des seringues, ainsi qu'un chantier avoisinant, avec les machines, les déchets et le bruit que cela implique. Divers véhicules (camions du chantier voisin, cyclomoteurs, véhicules de la voirie) circulent n'importe quand dans cette aire aride, que l'on n'ose appeler préau tellement elle évoque peu un lieu aménagé pour des enfants. Des adolescents s'y exercent à toute heure à la planche à roulettes, au risque de renverser des petits de quatre ans. Enfin, n'oublions pas les chiens agressifs, plus ou moins bien maîtrisés par leur propriétaire. On a la triste impression que nos marmots y sont tout juste tolérés.

Confrontés à cette situation à risque, les enseignants de l'école ont en vain tenté d'émouvoir et de mouvoir les autorités. Ils demandent depuis des mois l'aménagement de barrières de sécurité: un minimum à mon avis. Devant une indifférence aussi arrogante qu'illégitime de la part des autorités, ils souhaitent aujourd'hui être déchargés de toute responsabilité en cas d'accident.

Dans sa séance du 12 mai écoulé, l'Association des parents d'élèves de Chateaubriand prend le problème en main. Elle va bravement gravir divers échelons hiérarchiques, en fixant des délais aux autorités, avant d'alerter la presse. Formellement, c'est effectivement ainsi qu'il faut procéder, posément et surtout avec beaucoup de suite dans les idées. Matériellement, ne se trouve-t-on pas dans une situation d'urgence autorisant que l'on bouscule un tantinet la procédure officielle et le protocole?

Le coût d'une barrière n'a en effet rien à voir avec les conséquences humaines et matérielles qu'il faudrait assumer en cas d'accident. On nous oblige de scolariser nos enfants. Alors, le moindre des droits que nous ayons, c'est d'exiger une sécurité optimale et vite!

YVONNE BERCHER